

SIG baisse ses tarifs du gaz naturel dès le 1^{er} avril

Genève, le 23 mars 2026

Les Services industriels de Genève (SIG) vont baisser leurs tarifs du gaz naturel de 1,5 centime par kilowattheure (ct/kWh) à partir du 1^{er} avril. Ceci représente une baisse moyenne de 14% et reflète notamment l'évolution favorable du marché de l'énergie durant le second semestre 2025. SIG sera toutefois amenée à réévaluer ses tarifs si le conflit au Proche et Moyen Orient devait se prolonger.

La facture du gaz va s'alléger à partir du 1^{er} avril. SIG a en effet décidé que l'ensemble des clients aux tarifs, ménages comme entreprises, bénéficierait d'une baisse moyenne de 1,5 ct/kWh. Le tarif moyen passera ainsi de 11 à 9,5 cts/kWh pour le produit de référence Gaz Vitale Bleu, le plus demandé, ce qui représente une baisse de 14%.

La diminution s'explique avant tout par le recul des prix du gaz sur les marchés durant le second semestre 2025. Des volumes de ventes légèrement supérieurs aux prévisions, en fin d'année, en raison notamment d'une météo plus froide, ont également contribué à cette décision de baisse.

Les nouveaux tarifs, situés dans la fourchette basse de ceux pratiqués par les autres grandes villes suisses, permettront de réduire la facture énergétique des ménages ainsi que des entreprises genevoises.

Contexte géopolitique

Le Conseil d'administration de SIG a validé cette mesure lors de sa séance du 19 février. Le conflit survenu ultérieurement dans la région du Proche et du Moyen-Orient a entraîné une forte hausse des prix du gaz sur les marchés. À ce stade, ce contexte n'a toutefois pas d'incidence sur nos coûts, l'intégralité de notre approvisionnement en gaz pour 2026 ayant déjà été sécurisée. Nous confirmons par conséquent le maintien de cette baisse de prix. Nous mettons tout en œuvre pour nous approvisionner aux meilleures conditions et surveillons la situation en permanence. Une réévaluation ultérieure des tarifs sera néanmoins inévitable si le conflit devait se prolonger sur plusieurs mois.

Les tarifs complets seront disponibles sur le site internet de SIG à partir du 1^{er} avril ([Tarifs et règlements | SIG](#)). Un simulateur tarifaire, permettant de calculer et comparer les montants des factures du gaz, sera également disponible en ligne.

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, Relations publiques, porte-parole

christian.bernet@sig-ge.ch

T + 41 79 907 38 64